



Dès le printemps dernier, l'Union des Officiers UNSA s'est déclarée favorable à l'idée d'une période de formation initiale commune à l'ensemble des policiers.

La formation doit devenir la colonne vertébrale des parcours de carrière pour les officiers, mais également un vecteur de rapprochement pour tous les acteurs de la sécurité intérieure. Créer un socle commun de connaissances et de compétences dans le cadre d'enseignements partagés est un projet audacieux, mais cette mise en place nécessite d'oser penser différemment...

1 OSER UNE FORMATION UNIFIEE SANS SITE UNIQUE

Compte tenu du volume des promotions d'élèves gardiens de la paix et des capacités d'accueil des structures de formation existantes, rassembler les élèves des trois corps en un même lieu semble compliqué.

Mais si l'on considère cette académie non pas comme un ensemble immobilier qui prendrait des années avant de sortir de terre, mais plutôt comme une communauté en formation, partageant des temps de regroupement sur des sites communs et des contenus fondamentaux, le projet apparaît beaucoup plus réalisable.





OSER SURMONTER LES OBSTACLES MATERIELS

Quels sont les principaux obstacles à l'académie de police et comment les surmonter ?

- Sites de formation : profiter du réseau des écoles existantes

Plutôt que de vouloir, à tout prix, rassembler les futurs policiers en un même lieu, l'Union des Officiers UNSA propose de concevoir la scolarité en plusieurs temps :

1) Une période de tronc commun, répartissant, de manière équilibrée, les recrues des trois corps dans les différentes écoles de police, à proximité de leur domicile.

Cette période devant intervenir très rapidement après l'incorporation dans les écoles respectives.

2) Un deuxième temps consacré à un enseignement différencié, avec un retour des élèves officiers et commissaires vers leurs écoles respectives.

3) Dans l'idéal, une dernière semaine de regroupement à intercaler avant la fin de formation initiale des élèves gardiens, pour permettre à chaque corps de mieux appréhender les contraintes et les difficultés des autres.

- Repenser le calendrier des incorporations pour l'ensemble des corps

Plusieurs pistes peuvent être explorées, combinant harmonisation des dates d'incorporation pour les officiers et les commissaires, modulation des durées de scolarité pour les recrutements internes et adaptation de la durée des stages.



OSER UNE FORMATION DE HAUT NIVEAU POUR TOUS

Une formation commune, c'est aussi une formation tirée vers le haut dans des domaines partagés. L'Union des Officiers UNSA en identifie quatre, correspondant aux missions premières du policier :

- Le droit pénal et la procédure pénale

Pour l'Union des Officiers UNSA, rétablir, dès la formation initiale, un enseignement de haute qualité du droit pénal et de la procédure, mais aussi des techniques d'enquête, est la seule véritable solution à la désaffection des métiers d'investigation.

Il faut voir grand et loin pour sauver la filière judiciaire. Par exemple, permettre aux élèves gardiens de la paix ayant démontré des aptitudes et de l'appétence pour la matière, de passer le bloc OPJ en fin de scolarité, avec un plein exercice qui pourrait intervenir quatre ans après la titularisation.



- la connaissance de la fonction publique et de l'institution police

Droits et devoirs des fonctionnaires, déontologie, histoire de la police, de tels enseignements sont indispensables à la construction d'une identité et d'une culture communes à tous les policiers, gage d'une institution plus unie.

- Les techniques d'intervention, la préparation physique, le tir et l'armement

L'entraînement physique de base, le tir et la maîtrise de l'armement font partie des savoir-faire premiers des trois corps actifs de la police nationale. Ils doivent naturellement faire l'objet d'un enseignement collectif.

- L'ordre public et la gestion de crise

Les notions de base du maintien et du rétablissement de l'ordre public, mais aussi de la gestion de crise ont également vocation à être abordées collectivement.

Travailler aussi ces savoirs fondamentaux et ces compétences partagées sous l'angle propre à chaque corps, réfléchir sur la capacité à mutualiser ce qui est commun et à différencier ce qui ne l'est pas, en dehors de tout esprit démagogique, sera la clé du succès d'une telle entreprise.

4 OSER VOIR PLUS GRAND

- Les profils trop ciblés appauvrissent les corps

L'enrichissement des profils par la multiplication des filières de recrutement est devenu une nécessité. C'est même indispensable, si la police ne veut pas rater le virage de la fonction publique des métiers. Il faut donc, dès à présent, adapter les épreuves des différents concours pour permettre un élargissement des compétences des recrues.

- Une évolution à engager vers des filières métiers de la police nationale

La polyvalence a-t-elle vécu ? A l'heure du basculement vers une fonction publique des métiers, il est sûrement temps de se poser la question. En effet, au-delà de la filière investigation, la police nationale recouvre bien des spécialités et bien des savoir-faire différents.

La formation initiale doit permettre, après la période de tronc commun, de bâtir des compétences différenciées, autour du choix d'une ou plusieurs matières majeures.

La possibilité de changer de filière tout au long de la vie professionnelle serait, par ailleurs, garantie par l'accès à des formations spécifiques.

Ce sera aussi le rôle futur de cette académie inter catégorielle : développer les compétences soumises à acquisition et renouvellement de qualifications.

**Osez voter pour L'Union des Officiers UNSA,
fournisseurs d'idées depuis 2012**

